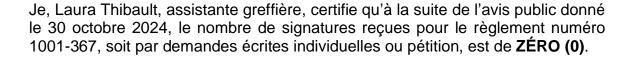


CERTIFICAT RELATIF AU NOMBRE DE DEMANDES ÉCRITES REÇUES DES PERSONNES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1001-367



Signé à Terrebonne, le 8 novembre 2024

Me Laura Thibault, assistante greffière

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)

Déposé à la séance du conseil tenue le 19 novembre 2024.